



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 20 mai 2019 (matin)

Présidence de M. Pierre-Jean VERZELEN

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY

Autres absents : N. FRICOTEAUX

Mandats de : C. DERUY

RAPPORT N° 010
Compte administratif de l'exercice 2018

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3312-5,

Vu le rapport N° **010**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

M. Nicolas FRICOTEAUX s'étant retiré au moment des votes,

Après en avoir délibéré,

- A l'unanimité, arrête le Compte de gestion 2018, en prévision et en réalisation ;

- A l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix pour, 19 abstentions), adopte le Compte administratif de l'exercice 2018 dans toutes les lignes ainsi que l'état des restes à réaliser.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX